



INSCRIPTION – PRINTEMPS 2022

COURS D'INITIATION AU PATINAGE POUR ENFANTS

Programme Patinage Plus
(Cours de groupe)



Casque de hockey approuvé par la CSA obligatoire (détails à l'intérieur)

(Les patins de hockey sont permis)

POUR INSCRIPTION :

En ligne au www.patinagelaval.com

Aucune inscription par téléphone acceptée.



PATINAGE Laval (Club de Patinage Artistique Laval)

2081 Michelin, Laval, Qc, H7L 5B7

Tél. : 450 687-1225

Site Internet : www.patinagelaval.com

Courriel : info@patinagelaval.com



Session Printemps – Patinage Plus (cours de groupe)

Les cours débuteront le **6-7 mai 2022** et se termineront le **10-11 juin 2022 (6 semaines)**.

Programme offert et horaire: Programme (cours de groupe) : Patinage Plus

HORAIRE			
Jour	Aréna	Heure	Niveau (écusson passé)
Vendredi	Guimond	17h35 à 18h25	Débutant, écussons 1, 2
Vendredi	Guimond	18h35 à 19h25	Débutant, écussons 1, 2, 3 et adultes
Samedi	Mike Bossy	12h05 à 12h55	Débutant, écussons 1, 2, 3
Samedi	Mike Bossy	13h05 à 13h55	Écussons 3, 4 et 5

Informations sur l'équipement / habillement

- ✓ Pantalon sport (non évasé) ou jupe de patinage, chandail polar ou coton ouaté, col roulé
- ✓ Mitaines ou gants avec doigts fermés sont obligatoires
- ✓ Les jeans et les pantalons en velours côtelés sont interdits.
- ✓ Les protège-lames rigides sont **obligatoires** en dehors de la patinoire.
- ✓ **Le port du casque de hockey approuvé par la CSA est obligatoire pour tous les patineurs du Patinage Plus, enfants et adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement** (politique de Patinage Canada).

Règlements

Les patineurs devront se conformer aux règlements du Patinage Laval.

Frais d'inscription

École Patinage Plus – session Printemps	Tarification
Cotisation (voir note 1)	170 \$

Note1 : Ajouter frais d'adhésion à Patinage Canada – 43.71\$ (patineurs non-inscrits automne/hiver 2021-2022)

*** Si le patineur n'est pas résident de Laval, un montant de 25\$ est ajouté au coût total**

Modalités de paiement

- En **1 seul versement** au moment de l'inscription
- Tout retard de paiement entraînera des frais d'intérêt de 2.5% sur le montant dû.

Méthodes de paiement

Par carte de crédit : Master Card et Visa (sur la plateforme Sportnroll)

Modalités de remboursement : Si le patineur quitte avant le 20 mai 2022, le remboursement sera calculé au prorata des sessions cumulées. Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 20 mai 2022. Les frais de Patinage Canada ne sont pas remboursables. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit. La politique de remboursement est disponible à www.patinagelaval.com

